



RAPPORT D'ACTIVITÉ

AUTOROUTES ET TUNNEL DU MONT BLANC 2011



ATMB Paris
100, avenue de Suffren
75015 Paris
Tél: 01 40 61 70 00
Fax: 01 40 61 70 01

ATMB Bonneville
1440, route de Cluses
74138 Bonneville Cedex
Tél: 04 50 25 20 00
Fax: 04 50 97 34 71

ATMB Chamonix
Immeuble le Majestic
74400 Chamonix
Tél: 04 50 53 51 80
Fax: 04 50 55 84 44

GEIE-TMB
Plate-forme sud du Tunnel du Mont Blanc
11013 Courmayeur (AO)
Italie
Tél. (I): 0039 0165 89 04 11
Tél. (F): 0033 04 50 55 55 00

www.atmb.com





1^{ER} DÉCEMBRE 2011

UN NOUVEAU SERVICE POUR LES CLIENTS D'ATMB

La vignette d'accès aux autoroutes suisses est disponible au péage de Nangy. Un service pratique pour simplifier la vie des clients frontaliers d'ATMB.



21 MAI 2011

ATMB SE MOBILISE AUX CÔTÉS DES PERSONNES HANDICAPÉES

50 collaborateurs d'ATMB participent au succès de la « Fête du Sourire » à Sallanches. Un événement solidaire destiné à changer le regard du public sur le handicap.



21 OCTOBRE 2011

LA ROUTE BLANCHE MIEUX PROTÉGÉE

15 000 mètres carrés de filets sont posés dans la descente des Egratz. Le premier volet d'un plan ambitieux pour protéger la Route Blanche des risques naturels.



6 JUIN 2011

RÉNOVATION DU VIADUC DE BELLEGARDE

Début de la première tranche de travaux, centrée sur la sécurité. Le renforcement de cet ouvrage d'art monumental se poursuivra en 2012 et 2013.

1^{ER} MARS 2011

UN FILTRE À PARTICULES POUR LE TUNNEL DU MONT BLANC

Première en France : un filtre « capturant » les particules fines émises par les véhicules empruntant le tunnel est mis en service.



LE RÉSEAU ATMB
AU SERVICE DES
CONDUCTEURS

LES GRANDES MISSIONS D'ATMB

LA MISSION D'AUTOROUTES ET TUNNEL DU MONT BLANC (ATMB) EST DE FACILITER LES DÉPLACEMENTS AU CŒUR DE LA HAUTE-SAVOIE, ENTRE LA SUISSE ET L'ITALIE, TOUT EN CONTRIBUANT AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES. À CE TITRE, ELLE EST CONCESSIONNAIRE :

du TUNNEL DU MONT BLANC,

avec son homologue italienne SITMB. Depuis 2002, les deux sociétés ont formé le groupement européen d'intérêt économique du Tunnel du Mont Blanc (GEIE-TMB) pour la gestion franco-italienne des 11,6 kilomètres de l'ouvrage entre la vallée de Chamonix et le Val d'Aoste. Ses équipes accueillent un trafic quotidien composé à 67% de véhicules légers (3409), à 32% de poids lourds (1660) et de 44 autocars.



de l'AUTOROUTE BLANCHE, entre Châtillon-en-Michaille dans l'Ain et Le Fayet en Haute-Savoie, soit 110 kilomètres d'A40, complétés par deux ramifications vers la Suisse (A41 et A411). Cet axe accueille un trafic journalier composé à 87 % de véhicules légers (20 836) et à 13 % de poids lourds (2 666).

L'Autoroute et la Route Blanche regroupent 396 collaborateurs, dont 48 % exercent leur mission de sécurité et de qualité de service 24 heures sur 24, 365 jours par an. Le GEIE-TMB emploie 251 collaborateurs, dont 63 équi-piers d'intervention immédiate.

ATMB est à la fois un réseau pour l'usage quotidien des Haut-Savoyards, et un axe touristique qui dessert un site exceptionnel composé de près de 30 stations de sport de montagne.

Au service des habitants et de l'économie locale, ATMB s'associe à de multiples projets d'intérêt local dans le domaine des transports collectifs, tels que la création d'une ligne ferroviaire en pays du Mont-Blanc ou la mise en place de parkings-relais sur l'Autoroute Blanche.

Exerçant son activité sous la forme de Société Anonyme, ATMB est détenu à plus de 91% par l'État et les collectivités territoriales.



de la ROUTE BLANCHE, 20 km de route de montagne entre l'A40 et la vallée de Chamonix. Confiée en 2010 à ATMB, elle a conservé son statut de route nationale express sans péage (RN205). Elle accueille un trafic journalier composé à 89% de véhicules légers (15526) et à 11% de poids lourds (1981).



RÉPONDRE AUX ATTENTES D'UNE RÉGION ET DE SES HABITANTS

«Le réseau d'ATMB est unique en France. Il culmine à 1 274 mètres d'altitude et enregistre des températures négatives plus de 100 jours par an.

De cette particularité géographique, ATMB a fait une force : des équipes mobilisées 24 heures sur 24 pour accueillir, accompagner, informer et sécuriser l'itinéraire des conducteurs parmi lesquels ceux des véhicules légers sont les premiers clients.

Pour atteindre ces objectifs, 25 millions d'euros ont été investis en 2011. Du filtre à particules au Tunnel du Mont Blanc à la création de refuges sur l'Autoroute Blanche, l'amélioration des infrastructures et du service rendu aux clients reste la priorité de nos équipes.

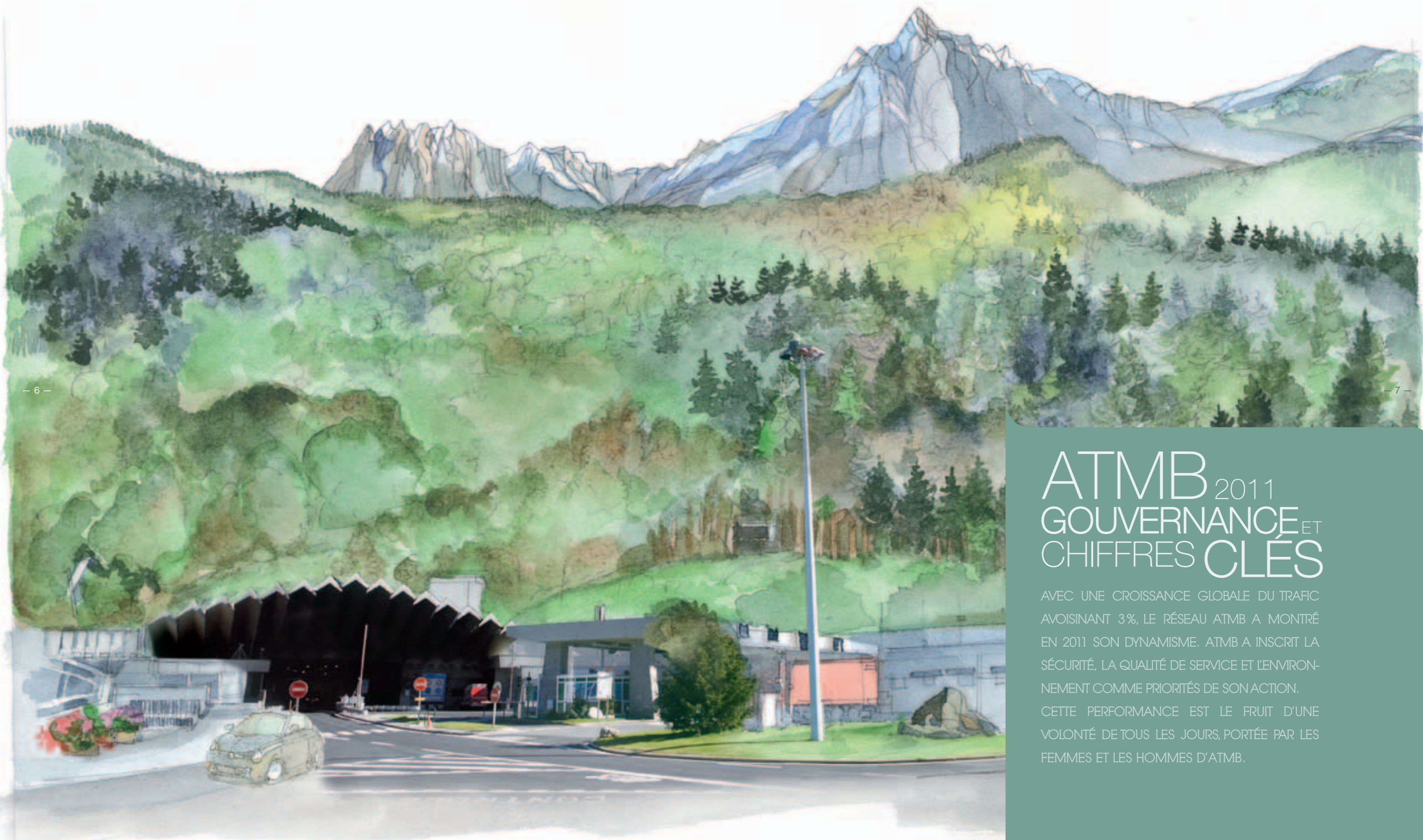
Mais ATMB et ses collaborateurs portent une ambition qui va au-delà de leur mission de service public : répondre aux attentes d'une région et de ses habitants pour mettre en œuvre des solutions innovantes et complémentaires de transport.

En participant à la mise en œuvre du tram-train en vallée de Chamonix, à l'aménagement de parkings de covoiturage ou au désenclavement du Chablais, ATMB souhaite, aux côtés des collectivités territoriales, faire progresser des projets très attendus par les Hauts-Savoyards.

Assumer ses responsabilités dans la région, c'est aussi accompagner des projets humains. C'est pourquoi ATMB a centré sa politique de mécénat sur le handicap, grâce à un premier partenariat signé en 2011 avec l'Association des Paralysés de France de Haute-Savoie.

De toutes ces actions, ATMB est fière, car elles marquent son attachement profond à la préservation du territoire exceptionnel de la Haute-Savoie, dont le sillon routier qu'elle exploite fait partie intégrante.»

Hugues Hourdin
Président



- 6 -

- 7 -

ATMB 2011 GOUVERNANCE ET CHIFFRES CLÉS

AVEC UNE CROISSANCE GLOBALE DU TRAFIC AVOISINANT 3%, LE RÉSEAU ATMB A MONTRÉ EN 2011 SON DYNAMISME. ATMB A INSCRIT LA SÉCURITÉ, LA QUALITÉ DE SERVICE ET L'ENVIRONNEMENT COMME PRIORITÉS DE SON ACTION. CETTE PERFORMANCE EST LE FRUIT D'UNE VOLONTÉ DE TOUS LES JOURS, PORTÉE PAR LES FEMMES ET LES HOMMES D'ATMB.



ENTRETIEN AVEC LE DIRECTEUR GÉNÉRAL PHILIPPE REDOULEZ

Quelle analyse de l'activité 2011 faites-vous ?

Je souhaite d'abord rendre hommage à Jean-Paul Chaumont qui aura été le chef d'orchestre de l'année 2011. Je salue les 9 années qu'il a passées à diriger ATMB, permettant à cette dernière de retrouver une santé économique mais aussi de collaborer pleinement avec les partenaires locaux. Ce lien tissé nous permet aujourd'hui d'agir aux côtés des collectivités territoriales pour la mise en œuvre de projets importants pour la région.

Concernant le trafic de 2011, nous avons constaté une hausse moyenne pour l'Autoroute Blanche et le Tunnel du Mont Blanc de 2,6% pour le nombre de véhicules légers, et de 4,9% pour les poids lourds. La reprise du trafic lourd s'est ainsi confirmée pour atteindre pour la première fois en 2011 le niveau de 2007, avant la crise.

Concernant notre chiffre d'affaires, il s'élève à 162,7 millions d'euros, en hausse de 6%. Nos charges d'exploitation, en hausse de 2,2%, s'élèvent à 85 millions d'euros, marquées par une année pleine d'exploitation et d'investissements sur la RN205, mais compensées par un hiver clément et des efforts de performance.

Notre résultat net s'établit à 44,8 millions d'euros, soit 15,5% de plus qu'en 2010. Notre dette s'élève à 301 millions d'euros.

Peut-on relier ce bon résultat à la performance des équipes ?

Certainement. L'expertise de nos collaborateurs et leurs efforts d'innovation nous permettent d'accueillir un trafic touristique, local et interrégional dans les meilleures conditions. Notre politique commerciale séduit de plus en plus de clients : nous avons augmenté de 20% le nombre d'abonnés au télépéage pour les véhicules légers. La performance des équipes trouve également son origine dans notre politique de formation et de promotion. En 2011, plus de 5% de la masse salariale a été consacrée à la formation. Au sein de la filière péage, la création de nouveaux postes a permis à 40 agents de passer d'un statut d'exécution à celui de maîtrise.

Quelles sont vos priorités pour l'année 2012 ?

J'entends poursuivre les engagements de sécurité et de qualité de service de mon prédécesseur. ATMB a prévu un investissement de 48 millions d'euros pour 2012 au tunnel, sur l'autoroute et sur la RN205. Je souhaite également progresser encore dans l'intégration paysagère de notre réseau. Ainsi, nous mettons en place dès 2012 un plan d'action environnemental sur 8 ans qui repose sur quatre priorités : la lutte contre le bruit - avec un objectif de réduction à 66 décibels, soit 2 décibels en dessous des normes - la protection de la ressource en eau, le recyclage des déchets et la poursuite du travail engagé en matière de service hivernal pour limiter la consommation de sel.

GOUVERNANCE L'ÉQUIPE DIRIGEANTE D'ATMB EN 2011



SANDRINE BONNET-BADILLÉ
Directeur administratif et financier



PHILIPPE DELOIRE
Directeur des ressources humaines



CHRISTOPHE DUBOIS
Directeur de l'entretien et de l'exploitation



PIERRE VALAT
Directeur clientèle et péage



BERNARD PORT
Directeur des investissements



ELISABETH SAWICKI
Directeur de la communication



PATRICK TROULAY
Directeur de l'innovation et du marketing



PIERRE-FRANÇOIS LINARÈS
Directeur au sein du groupement européen d'intérêt économique du Tunnel du Mont Blanc jusqu'au 27/10/2011.
[Successeur : Jean-Luc Conchou]



HUGUES HOURDIN
Président



JEAN-PAUL CHAUMONT
Directeur général

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 23 MARS 2012

ADMINISTRATEURS

Hugues HOURDIN
Président

Jean-Claude ALBOUY
Ingénieur général honoraire des Ponts et Chaussées
Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement

Jean-Philippe DEMAEL
Directeur général de Somfy Activités

Aymeric DUCROCQ
Chef du bureau Infrastructures de transport - Secteur audiovisuel
Agence des Participations de l'État
Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie

Claude HAEGI
Ancien président du gouvernement de la République et du canton de Genève
Représentant du canton de Genève

Philippe LEDENVIC
Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement Rhône Alpes
Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement

Christian MONTEIL
Président du conseil général de la Haute-Savoie
Représentant des collectivités publiques françaises

Jacques MORET
Directeur général de l'administration municipale
Représentant de la Ville de Genève

Lise MOUTOUMALAYA
Rédactrice
Sous-direction de l'Europe méditerranéenne
Ministère des Affaires Étrangères et Européennes

Bernard POTTIER
Président d'honneur de l'association Prévention Routière

Antoine SEILLAN
Chef du Bureau des Transports (4^e sous-direction)
Direction du Budget
Ministère du Budget, des Comptes publics et de la Réforme de l'État

Jean-Marc SIMON
Président du conseil d'administration
Compagnie du Mont Blanc

Pascal VAGOGNE
Sous-directeur de l'Europe méditerranéenne
Ministère des Affaires Étrangères et Européennes

Philippe REDOULEZ
Directeur général d'ATMB

Christophe SAINTILLAN
Commissaire du Gouvernement
Directeur des Infrastructures de transport
Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement

Yves SCHENFEIGEL
Commissaire du Gouvernement adjoint
Sous-directeur de la gestion du réseau autoroutier concédé
Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement

Jean DEULIN
Contrôleur général économique et financier



LES VÉHICULES LÉGERS : premiers clients d'ATMB, soit

86%
du trafic.



BAISSE DU TRAFIC POIDS LOURDS au Tunnel du Mont Blanc

-22%
par rapport à l'année 1998.



TÉLÉPÉAGE

+20%
c'est l'accroissement du nombre de badges en circulation.



170
LYCÉENS ont été accueillis par ATMB pour des sessions de sécurité routière.



TRAFIC TRIPLÉ L'HIVER :

67 700
VÉHICULES enregistrés le 26 février au péage de Nangy, sur l'Autoroute Blanche.



ÉVOLUTION DU TRAFIC sur le réseau :

+3%
avec en moyenne 46 121 véhicules/jour.



32%
DES NOUVEAUX CLIENTS ont souscrit depuis chez eux, grâce à l'envoi gratuit du badge.



1291
VISITEURS du monde entier ont découvert le Tunnel du Mont Blanc.

1 866 459



véhicules ont emprunté le Tunnel du Mont Blanc.



Opérations préventives ou de DÉNEIGEMENT :

4 444
heures, dont 70 % ont été réalisées pour le seul mois de décembre.



Aucun ACCIDENT n'est survenu sous le tunnel.

-3%
d'accidents sur l'Autoroute Blanche, mais une victime décédée.



214

CHAUFFEURS POIDS LOURDS ont été formés aux spécificités de la conduite en tunnel.



14

AVALANCHES PRÉVENTIVES déclenchées pour assurer la sécurité du trafic, dont 3 en hélicoptère.

2011 :
LES CHIFFRES
CLÉS

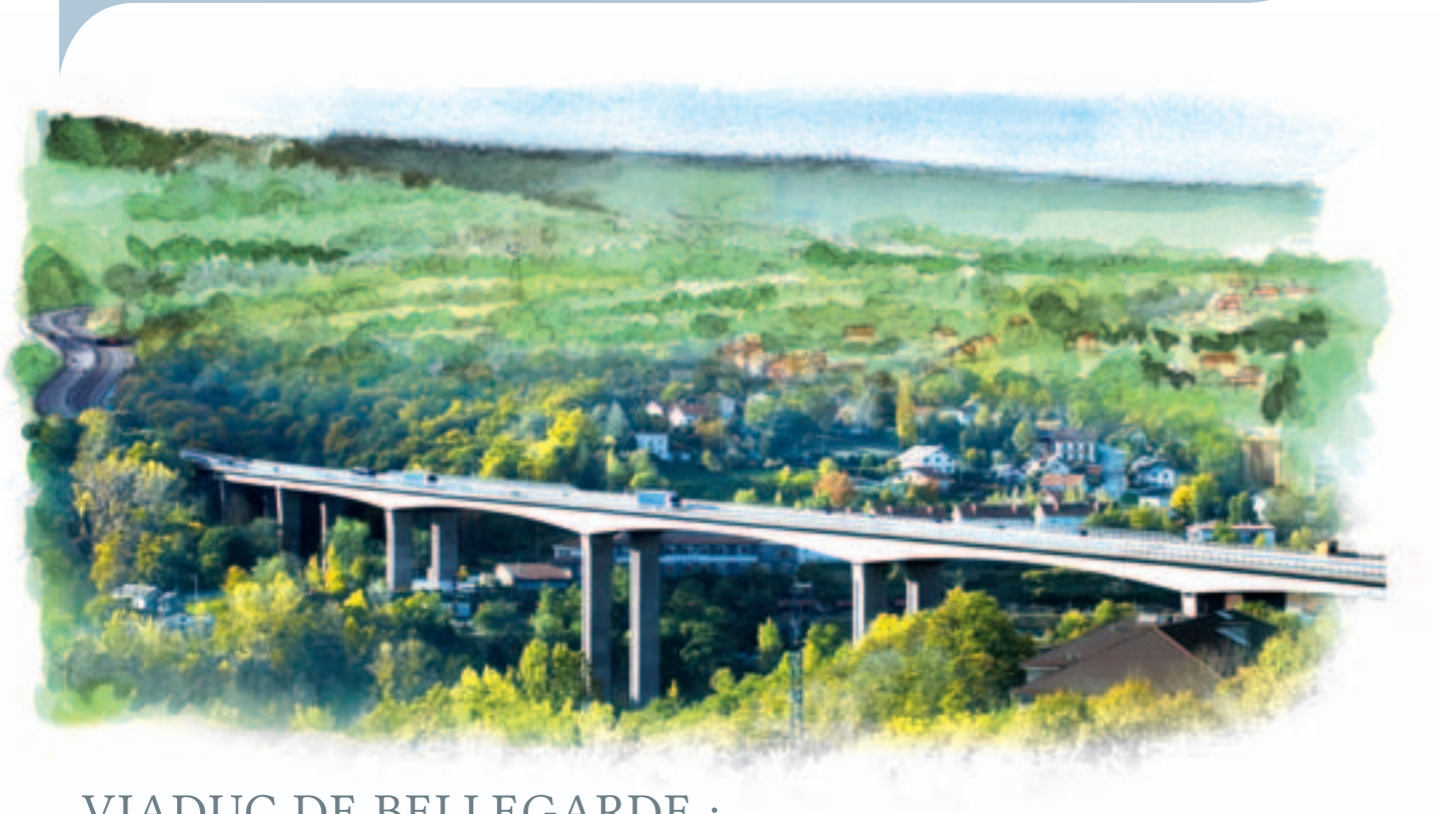


INVESTIR

DANS L'INNOVATION,
LA FORMATION
ET LA COMMUNICATION

EN 2011 ATMB A INVESTI 25 MILLIONS DANS DES ÉQUIPEMENTS DE HAUTE PERFORMANCE : AMÉLIORATION DES INFRASTRUCTURES, RENFORCEMENT DES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ, INFORMATION EN TEMPS RÉEL DES CONDUCTEURS... EXPERTISE DES COLLABORATEURS ET ÉCOUTE DES CLIENTS ONT, CETTE ANNÉE ENCORE, CONSTITUÉ LES VALEURS CLÉS D'UN ENGAGEMENT DE LONG TERME POUR L'AMÉLIORATION DU SERVICE RENDU.

CONJUGUER PERFORMANCE DES INFRASTRUCTURES ET EXPERTISE DES ÉQUIPES



VIADUC DE BELLEGARDE : DE FUTURS TRAVAUX ÉVITÉS

DÉMARRÉ EN 2011, LE CHANTIER DE RÉNOVATION DU VIADUC DE BELLEGARDE SE POURSUIVRA JUSQU'EN 2013

« 11 millions d'euros sur trois ans pour offrir une résistance optimale aux gels et dégels successifs »

D'une hauteur de 62 mètres, cet ouvrage d'art exceptionnel permet à l'Autoroute Blanche d'enjamber le Rhône sur plus d'un kilomètre. La première phase des travaux, conduite entre juillet et octobre, a permis de renouveler dans leur intégralité les glissières de sécurité du terre-plein central. Lors de la seconde phase (2012-2013), ATMB procédera à la pose d'une chaussée neuve, conçue pour offrir une résistance optimale aux gels et dégels successifs. Pour accueillir ce nouveau revêtement, la structure du viaduc de Bellegarde sera renforcée par des câbles de précontrainte. Cet investissement s'inscrit dans la volonté d'ATMB de privilégier de manière systématique l'utilisation de matériaux et d'équipements performants, permettant pour l'avenir d'éviter au maximum les interventions et travaux sur site.



19 c'est le nombre total de kilomètres de chaussée rénovés en 2011. 17 l'ont été sur l'Autoroute Blanche et 2 sur la Route Blanche, pour une sécurité accrue et un meilleur confort de conduite.

NOUVEAU SITE AUX HOUCHES POUR LE SERVICE HIVERNAL

2011 a vu la construction et la mise en service d'une nouvelle base de stockage des fondants (sel et saumure) sur la Route Blanche. Située à mi-chemin entre la base du Fayet et l'entrée du Tunnel du Mont Blanc, elle apporte un gain de temps de 50% dans les rotations des camions.



DES ISSUES DE SECOURS REPENSÉES POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

2011 a vu la poursuite des travaux engagés dans le tunnel de Vuache pour rendre les issues de secours plus accessibles aux personnes à mobilité réduite. La signalisation de ces issues a également été repensée pour une meilleure visibilité.



DES ÉQUIPES FORMÉES POUR UN SERVICE-CLIENTS PLUS PERFORMANT

SÉCURITÉ ET FLUIDITÉ AU PÉAGE ONT ÉTÉ DES AXES MAJEURS DE LA FORMATION 2011

ATMB et le GEIE-TMB ont poursuivi en 2011 leurs efforts soutenus en matière de formation. Ainsi, une enveloppe de plus de 900 000 euros a été consacrée à ce poste clé, soit près de 5 % de la masse salariale totale. Au Tunnel, les formations à la sécurité des usagers ont représenté près de la moitié du volume total d'heures.

Sur l'Autoroute Blanche, le développement du télépéage offre le double avantage d'accroître la fluidité du trafic et de permettre de redéployer des moyens humains - jusqu'ici affectés à la collecte - vers des missions d'amélioration du service rendu. Ainsi, l'évolution des compétences des « équipes péage » a constitué une priorité du plan de formation, notamment à travers des modules consacrés à l'assistance en voies automatiques et à la maintenance des équipements. Sur 63 nouveaux postes publiés, ce sont 40 agents qui sont passés d'un statut d'exécution à celui de maîtrise, mieux positionné sur l'échelle de rémunération.

Enfin, en 2011, le dialogue social soutenu au sein d'ATMB et du GEIE-TMB a permis la signature de 12 accords d'entreprise, principalement pour l'évolution de la filière péage, mais aussi pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.



SÉCURITÉ: UN INVESTISSEMENT DE LONG TERME, UNE PRIORITÉ DE TOUS LES JOURS



UN DISPOSITIF PLUS PERFORMANT CONTRE LES RISQUES NATURELS

DEPUIS LA REPRISSE DE LA ROUTE BLANCHE EN 2010, ATMB SÉCURISE LES 3 KILOMÈTRES DE LA DESCENTE DES EGRATZ

En 2011, plus de 4 millions d'euros ont été investis pour la qualité de service sur la Route Blanche

En 2011, les efforts se sont concrétisés par la pose de 15 000 mètres carrés de grillage et d'écrans pare-bloc. Ces nouveaux équipements permettront de parer aux risques liés au gel et au dégel de la roche située au-dessus de la route et exposée à des variations fortes de températures. En outre, une équipe d'experts a réalisé un contrôle des parois permettant de « purger » les zones les plus sensibles. Les opérations se poursuivront jusqu'en 2014, date à laquelle sera mise en place une dalle de béton protectrice venant en surplomb des voies. Cette « casquette », ouvrage d'art de 100 mètres de long sur 8 de large, constituera le point d'achèvement d'un investissement global de 5 millions d'euros.



16 c'est le nombre de « refuges » installés en 2011 sur l'autoroute. Créés au niveau des bornes orange d'appel, ils sécurisent les arrêts d'urgence, notamment pour les personnes à mobilité réduite.

OPÉRATION ÉTUDIANTS : L'AUTOROUTE OUVERTE AUX JEUNES

L'autoroute est 5 fois plus sûre que la route. C'est pourquoi ATMB favorise son accès aux jeunes grâce à des conditions tarifaires adaptées à leurs ressources. En 2011, près de 1 000 jeunes « rhônalpins » ont bénéficié de 97,60€ offerts et 25% de réduction sur tous les trajets.



6 EXERCICES DE SÉCURITÉ DANS LES TUNNELS D'ATMB

L'entraînement en situation réelle est un outil essentiel de formation des équipes d'ATMB. En 2011, 4 exercices ont eu lieu au Tunnel du Mont Blanc, un au Vuache sur l'autoroute, et un aux Chavants, le premier depuis la reprise de la Route Blanche.

TUNNEL DU MONT BLANC : QUATRE INVESTISSEMENTS CLÉS POUR LA PRÉVENTION DES INCENDIES

OPTIMISER ET MODERNISER DE MANIÈRE CONTINUE LA CHAÎNE D'OUTILS DÉPLOYÉS POUR LA SÉCURITÉ DES USAGERS

76 ventilateurs placés à l'intérieur du Tunnel permettent d'éviter la propagation des fumées en cas d'incendie. Dans le cadre de la maintenance décennale, ils ont été démontés à tour de rôle pour faire l'objet d'un examen technique complet en usine. L'année 2011 a vu le choix du prestataire chargé de la refonte du système de Gestion Technique Centralisée. Outil de pilotage des équipements de sécurité, il analyse en permanence 35 000 données à l'intérieur du tunnel (caméras, capteurs de chaleurs, etc.) et bénéficiera ainsi des toutes dernières innovations en matière informatique.

De même, le principe a été retenu cette année du remplacement des quatre véhicules actuels d'intervention anti-feu. Les nouveaux véhicules pourront transporter 12 000 litres de liquide anti-incendie, contre 4 000 aujourd'hui.

Enfin, la décision a été prise d'expérimenter dès 2012, dans un tunnel désaffecté reproduisant les conditions réelles d'exploitation, un système novateur d'arrosage par pluie depuis la voûte du Tunnel.



ÉCOUTER ET INFORMER

LES CLIENTS : LA COMMUNICATION

AU CENTRE DE L'ACTION D'ATMB



PRIORITÉ À UNE MEILLEURE INFO-TRAFIC

L'OBJECTIF D'ATMB EST D'APPORTER SUR LA ROUTE BLANCHE LE MÊME NIVEAU DE SERVICE QUE SUR L'AUTOROUTE

« Grâce à un réseau de 300 points de mesure trafic, les informations délivrées aux conducteurs sont actualisées toutes les 6 minutes »

Les enquêtes auprès des conducteurs ayant montré que le service information-traffic constituait leur attente numéro un, ATMB a décidé d'intensifier cet effort. Dernière illustration en date sur la Route Blanche: l'installation à hauteur de Passy, dans le sens descendant Chamonix-Genève, d'un panneau électronique à messages variables permettant aux conducteurs d'être informés « en temps réel » des événements en cours : incident, déneigement, etc.

Sur l'Autoroute Blanche, l'affichage de deux nouveaux temps de parcours vers Cluses et vers Chamonix est disponible pour les clients. Il complète les temps déjà transmis aux conducteurs vers Bardonnex et Annemasse.

51% c'est le pourcentage de transactions réalisées avec le télépéage sur l'Autoroute Blanche. Grâce à des promotions attractives et à des réductions adaptées aux besoins des clients, il s'agit désormais du principal moyen de paiement.



VIGNETTE SUISSE : MAINTENANT DISPONIBLE CHEZ ATMB

Afin de faciliter au quotidien les déplacements de ses clients, ATMB commercialise la vignette autoroutière suisse dans ses espaces accueil clients. Un service qui bénéficie notamment aux clients frontaliers d'ATMB ; plus de 4 000 d'entre eux ont pu acheter la nouvelle vignette 2012, commercialisée depuis décembre 2011.

LE SKI À PRIX RÉDUITS POUR LES CLIENTS D'ATMB

Sur l'autoroute ou au Tunnel, des partenariats ont été conclus avec la Compagnie du Mont Blanc. Avec le forfait « Mont-Blanc Unlimited », les clients ont bénéficié de 48 % de réduction sous le Tunnel. Sur l'autoroute, les abonnés télépéage ont pu acheter, pour 10 € au lieu de 50 € la « Chamonix Rapidcard » et bénéficier de ses réductions.

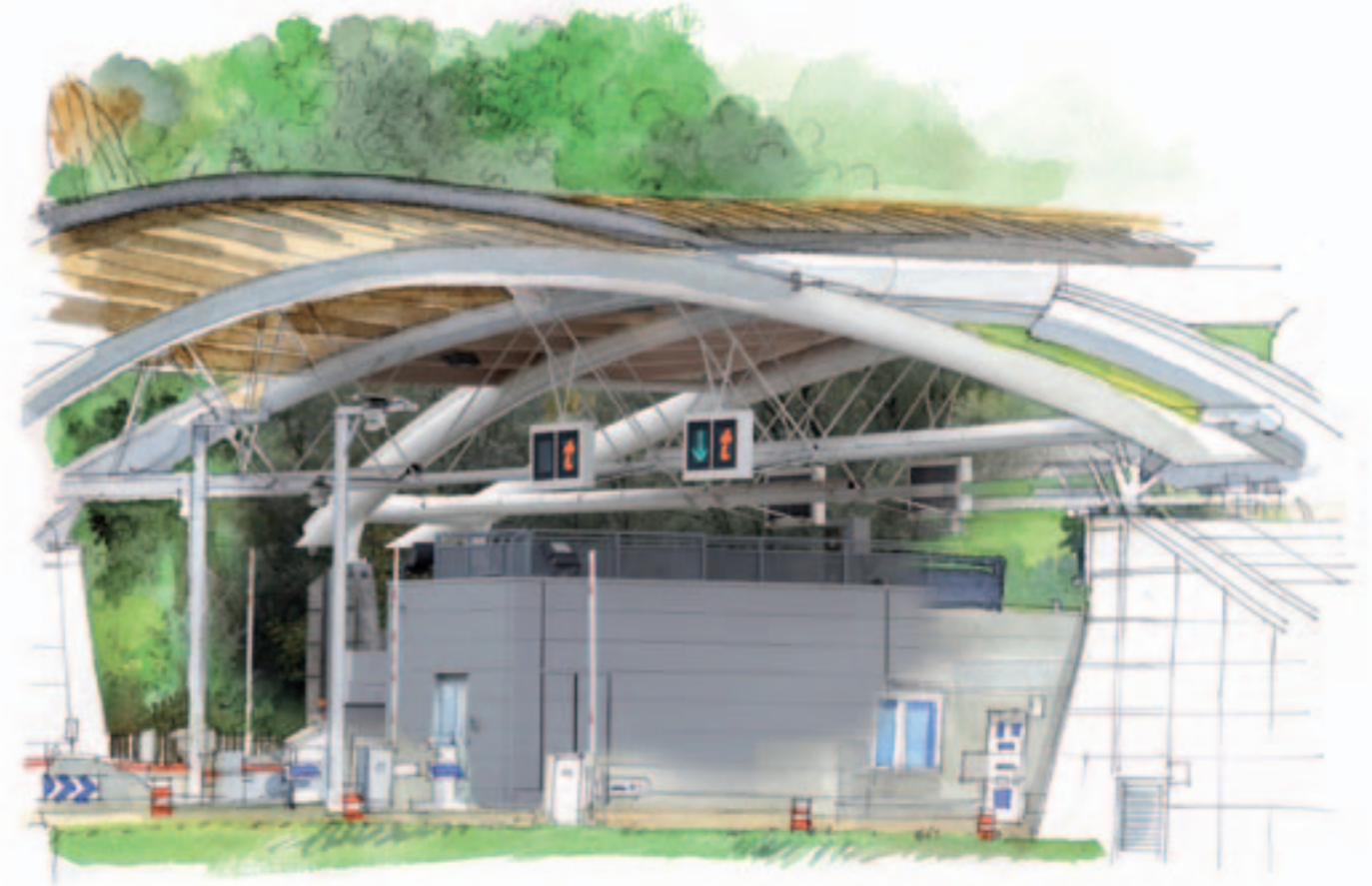


TÉLÉPÉAGE ET ABONNEMENTS EN LIGNE AU SERVICE DES CLIENTS

GAGNER EN FLUIDITÉ ET EN SIMPLICITÉ POUR FACILITER LE QUOTIDIEN DES CONDUCTEURS

En 2011, les modes d'achat ont été simplifiés comme l'envoi du badge télépéage gratuit à domicile ou sa souscription par carte bancaire. L'année 2011 a ainsi vu une hausse significative du nombre de badges mis en circulation, avec 7 500 nouvelles unités, contre moins de 5 000 en 2010. Cela porte à plus de 45 000 le nombre total de clients d'ATMB ayant recours à ce mode de paiement qui contribue à une plus grande fluidité du trafic et à un meilleur confort. Cette année, un tiers des nouveaux abonnements a été souscrit via internet, contre moins de 15 % en 2010.

L'ensemble des actions de service-client est conçu par ATMB à partir d'un travail approfondi d'écoute et d'analyse des besoins. La livraison 2011 de l'enquête de « satisfaction-clients », menée auprès de 500 conducteurs, a ainsi révélé plusieurs faits saillants : un désir accru de fluidité du trafic, une adhésion franche au télépéage et un besoin fort d'information sur les travaux. Enfin, le taux de satisfaction global quant au service délivré par ATMB atteint le chiffre de 85 %.





AGIR POUR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

SITUÉE DANS UN CADRE NATUREL EXCEPTIONNEL, ATMB VEILLE À INSCRIRE SON ACTION DANS LE RESPECT DURABLE DES TERRITOIRES QU'ELLE TRAVERSE, AU SERVICE DES HABITANTS ET DE L'ENVIRONNEMENT.

CET ENGAGEMENT SE TRADUIT PAR DES ACTIONS INNOVANTES CONDUITES EN PARTENARIAT AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET LE TISSU ASSOCIATIF LOCAL.

L'INNOVATION AU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT



ATMB, ACTEUR GLOBAL DE TRANSPORT AU SERVICE DES HABITANTS ET DE L'ENVIRONNEMENT

ATMB S'ENGAGE AUX CÔTÉS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES POUR IMAGINER DES SOLUTIONS ALTERNATIVES DE TRANSPORT

17% des clients d'ATMB pratiquent régulièrement le co-voiturage, notamment à Bonneville-Est et Scionzier

Ainsi, l'année 2011 a-t-elle vu la mise en service du parking-relais de Bonneville-Est. Financée à hauteur de 50% par ATMB, aux côtés du Conseil Général de la Haute-Savoie et de la Communauté de communes de Faucigny-Glières, cette structure de 78 places est une plateforme de co-voiturage. Avec cinq aller-retour par jour, elle est également une étape de la ligne de bus qui emprunte l'Autoroute Blanche pour relier Saint Gervais à Genève en moins d'une heure et demie.

Avec la même volonté, ATMB a acté en 2011 le co-financement pour 1,5 million d'euros du « tram-train » en vallée de Chamonix, aux côtés de la Région Rhône-Alpes, du Conseil général, de l'État, de Réseau Ferré de France, de la Communauté de Communes de la vallée de Chamonix et du canton du Valais. Ce nouveau mode de transport collectif améliorera la desserte des principaux sites touristiques grâce à des connexions avec la voiture et le bus. Il devrait être opérationnel fin 2013, avec une navette express entre Vallorcine et Les Houches.

4 fois moins de sel utilisé l'hiver sur le réseau ATMB qu'il y a 20 ans. De meilleures prévisions météo, des interventions plus ciblées ainsi que l'utilisation de la saumure sont les outils principaux d'une politique de salage plus respectueuse de l'environnement.



LA FACTURE ÉLECTRONIQUE : PLUS ÉCONOMIQUE, PLUS ÉCOLOGIQUE

En 2011, ATMB a mis en place un service de facturation électronique en ligne. Économe en papier et en frais d'envoi, ce nouveau service fait l'objet d'une tarification préférentielle, avec un bénéfice de 6 euros, auprès des abonnés qui retiennent cette solution.

NOUVEAUX ESPACES DE TRI DES DÉCHETS

16 nouveaux espaces de tri des déchets ont été installés en 2011 sur les aires de repos et parkings du réseau ATMB. Grâce à cet investissement, ce sont 8 tonnes de déchets (verre et emballage) qui ont pu être recyclées en 2011.

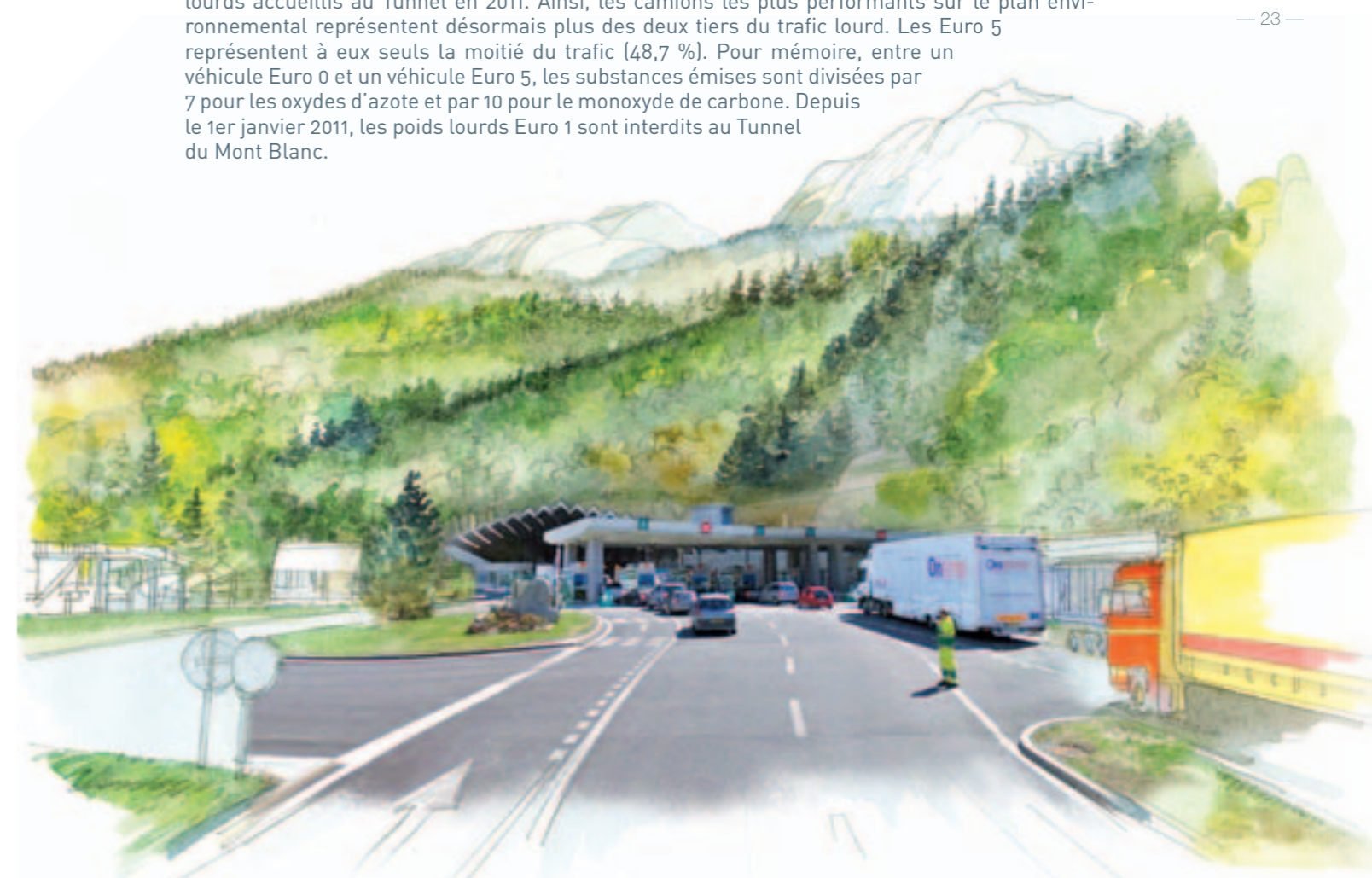


UN FILTRE À PARTICULES ET UNE TARIFICATION ÉCOLOGIQUE AU TUNNEL DU MONT BLANC

ATMB S'ENGAGE POUR CONTRIBUER À AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR EN VALLÉE DE CHAMONIX

Dispositif inédit en France pour un ouvrage routier souterrain, un filtre à particules a été mis en service début 2011 à l'entrée française du Tunnel du Mont Blanc. Son rôle est de « charger négativement » les particules pour engendrer leur précipitation et ainsi les capturer de manière définitive. Cette technologie innovante a permis d'éliminer près de 90 % des particules fines (PM 10 et PM 2,5) émises par les véhicules. Cet équipement d'un montant de 2,5 millions d'euros, apporte sa contribution à l'amélioration de la qualité de l'air dans la vallée de Chamonix.

Autre levier essentiel, la tarification écologique a permis une évolution sensible du parc de poids lourds accueillis au Tunnel en 2011. Ainsi, les camions les plus performants sur le plan environnemental représentent désormais plus des deux tiers du trafic lourd. Les Euro 5 représentent à eux seuls la moitié du trafic (48,7 %). Pour mémoire, entre un véhicule Euro 0 et un véhicule Euro 5, les substances émises sont divisées par 7 pour les oxydes d'azote et par 10 pour le monoxyde de carbone. Depuis le 1er janvier 2011, les poids lourds Euro 1 sont interdits au Tunnel du Mont Blanc.



LA SOLIDARITÉ AVEC LES HOMMES ET AVEC LES TERRITOIRES



PARTENARIAT AVEC L'APF 74 : L'ESPRIT SOLIDAIRE DES COLLABORATEURS D'ATMB

EN 2011, ATMB A FAIT LE CHOIX D'AXER SA POLITIQUE DE MÉCÉNAT SUR LE THÈME DU HANDICAP.

« 50 collaborateurs d'ATMB ont donné de leur temps aux côtés de l'APF : un enrichissement mutuel et solidaire »

En février, ATMB et l'Association des Paralysés de France (APF) de Haute-Savoie ont signé un partenariat pluri-annuel pour organiser et financer la Fête du Sourire. Les objectifs : changer le regard du public sur le handicap et récolter des fonds pour l'APF. Le 21 mai 2011, 50 collaborateurs d'ATMB ont donné de leur temps aux côtés des bénévoles de l'APF pour animer la Fête du Sourire. Cela a permis de récolter sept fois plus de dons que lors des éditions précédentes.

Ce rapprochement est le prolongement naturel d'un engagement d'ATMB en faveur de l'accessibilité et de la mobilité pour tous, deux notions indissociables de son cœur de métier. Depuis dix ans, plus de 8 millions d'euros ont été ainsi investis, notamment sur les aires, afin d'éliminer les obstacles à la mobilité des personnes handicapées : raidillons, trottoirs... Parallèlement, ATMB a multiplié par cinq le taux d'emploi de travailleurs handicapés depuis 2009, avec des embauches et un accompagnement spécifique des salariés.

Depuis février 2011, le badge de télépéage est également gratuit pour les personnes handicapées.

700 C'est le nombre d'élèves de Haute-Savoie et de l'Ain qui ont été sensibilisés au thème du handicap grâce aux actions conduites par ATMB et l'APF : un concours de dessin et des interventions en classe.



PARTICIPER AU DÉSENCLAVEMENT DU CHABLAIS

En raison de son positionnement géographique et de sa mission de desserte des territoires, ATMB est un partenaire naturel pour concourir au désenclavement du Chablais aux côtés de l'Etat et des collectivités. Le 21 juin 2011, le Conseil d'État a rendu un avis favorable à la possibilité d'adosser à la concession d'ATMB le « barreau manquant » de 8 km reliant l'A 40 au Carrefour des chasseurs.



TUNNEL DE SAINT-MARTIN : LES JEUNES S'EXPRIMENT

Le 11 mai 2011, ATMB et la ville de Sallanches ont inauguré une fresque réalisée dans le tunnel de Saint-Martin situé sous l'Auto-route Blanche. L'œuvre, d'une superficie de 100 m², a été réalisée par des jeunes de 10 à 14 ans, encadrés par deux artistes. Sa réalisation a été financée par ATMB dans le cadre de son action en faveur de la jeunesse.

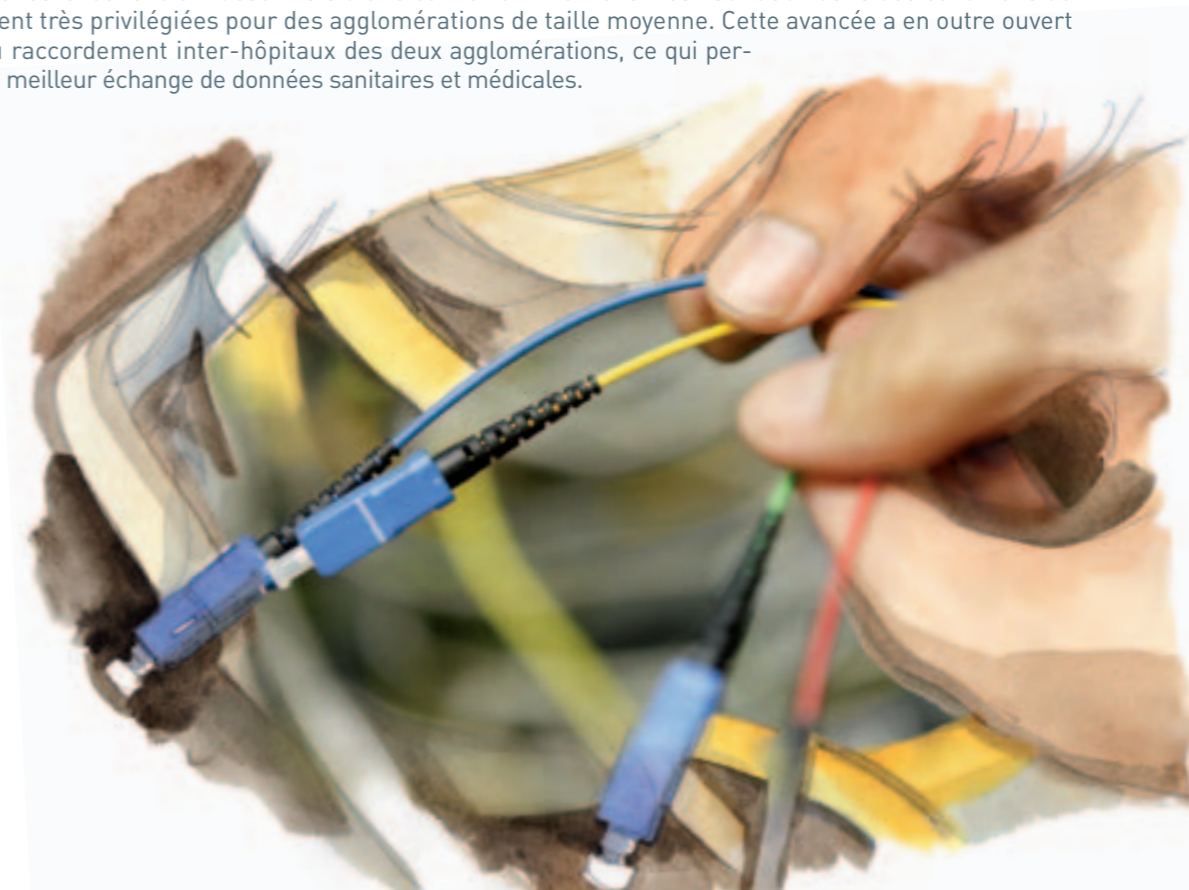


ATMB S'ENGAGE POUR LE « DÉSENCLAVEMENT NUMÉRIQUE » EN HAUTE-SAVOIE

PLUSIEURS COMMUNES DISPOSENT D'UNE CONNEXION INTERNET HAUT-DÉBIT GRÂCE À LA FIBRE OPTIQUE D'ATMB

Pour bénéficier d'infrastructures toujours plus performantes, ATMB a développé un réseau de près de 12 000 km de fibres optiques. Ce dernier assure notamment l'acheminement des données informatiques vers les équipements de l'Auto-route et de la Route Blanche : panneaux lumineux, caméras, outils de pilotage et de sécurité... Naturellement ATMB a choisi de faire bénéficier ses partenaires locaux de ce réseau et de prendre ainsi une part active au « désenclavement numérique » de la Haute-Savoie.

Dernière illustration en date, un partenariat conclu en janvier 2011 avec la Régie d'électricité de Sallanches et la Ville de Chamonix-Mont-Blanc a permis de relier les réseaux publics numériques de ces deux communes. Celles-ci bénéficient désormais d'une connexion internet à très haut débit dans des conditions de financement très privilégiées pour des agglomérations de taille moyenne. Cette avancée a en outre ouvert la voie au raccordement inter-hôpitaux des deux agglomérations, ce qui permettra un meilleur échange de données sanitaires et médicales.



RÉSULTATS FINANCIERS 2011

LES CHIFFRES CLÉS DE L'EXERCICE 2011

PROGRESSION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DE 6,4%

Le chiffre d'affaires 2011 s'élève à 162,7 millions d'euros. Constitué des recettes de péages à hauteur de 161,3 millions d'euros, il a bénéficié d'une hausse du trafic lourd (5,9 % au Tunnel du Mont Blanc et 4,3 % sur l'Autoroute Blanche) et léger (respectivement 5,1% et 2,6%). Les tarifs ont augmenté de 4,96% au Tunnel du Mont Blanc, soit la somme de l'inflation franco-italienne moyenne et de la majoration de 3,5% appliquée pendant 5 ans, conformément aux décisions des gouvernements français et italien. Sur l'Autoroute Blanche, l'augmentation moyenne des tarifs résulte des termes du contrat de concession ; elle a été de 0,76% pour les véhicules légers et de 2,90 % pour les poids lourds.

DES CHARGES D'EXPLOITATION MAÎTRISÉES MALGRÉ L'INTÉGRATION DE LA RN 205

Marquées par la première année pleine d'exploitation de la RN 205 intégrée au réseau ATMB le 1er mai 2010, les charges augmentent de 2,2 % (1,9 million d'euros) sous les effets conjugués de cette reprise (+ 0,7 million d'euros), du poids du programme de gros entretien consacré à la sécurité des viaducs (+ 0,7 million d'euros) et de la progression des impôts et taxes (+ 1,6 million d'euros). Les augmentations sont compensées pour partie par une sensible économie sur le service hivernal du fait d'un hiver clément (- 1,5 million d'euros), et une maîtrise générale des autres charges externes.

L'excédent brut d'exploitation, en progression de 9,8 %, représente 59,9 % du chiffre d'affaires.

Le résultat d'exploitation s'élève à 77,4 millions d'euros, soit + 11,3 %.

UN RÉSULTAT NET EN PROGRESSION DE 15,5%

Le résultat financier s'établit à - 9,7 millions d'euros, en diminution de 1,7 %. Le résultat exceptionnel s'élève à 2,8 millions d'euros. Le résultat net, marqué par l'amélioration sensible du résultat d'exploitation et du résultat exceptionnel, s'établit à 44,8 millions d'euros, soit + 15,5 % de plus qu'en 2010.

UNE POLITIQUE D'INVESTISSEMENTS SOUTENUE

L'exercice 2011 a vu la réalisation de 19,4 millions d'euros d'investissements consacrés notamment à la remise à niveau de la RN 205, à la création de refuges de sécurité, et à diverses opérations destinées à améliorer la qualité de service, la sécurité et l'insertion dans l'environnement, auxquels s'ajoutent 5,8 millions d'euros consacrés au gros entretien destiné à maintenir la pérennité et la sécurité des ouvrages en service.

COMPTE DE RÉSULTAT 2011 (EN MILLIERS D'EUROS)

	2010	2011
Chiffre d'affaires	152 926	162 743
CHARGES D'EXPLOITATION	- 83 326	- 85 311
Achats et charges externes	- 31 207	- 29 722
Charges de personnel	- 25 869	- 26 806
Autres produits et charges (nets) d'exploitation	2 953	2 568
Impôts et taxes	- 10 451	- 11 727
Dotations aux amortissements et aux provisions	- 18 752	- 19 624
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	69 600	77 432
Charges et produits financiers	- 9 507	- 9 664
RÉSULTAT COURANT	60 093	67 768
Charges et produits exceptionnels	710	2 859
Participation des salariés	- 1 636	- 1 872
Impôts sur les bénéfices	- 20 374	- 23 939
RÉSULTAT NET	38 793	44 816

CAPITAUX PROPRES (EN MILLIERS D'EUROS)

	31/12/2010	Affectation Résultat 2010 (AG 14/04/2011)	Résultat 2011	Autres	31/12/2011
Capital	22 298				22 298
Réserve légale	2 593				2 593
Autres réserves	108 955	19 400			128 355
Report à nouveau	0				0
Subventions d'investissements	35 430			736	34 694
Fonds d'amortissement Actions A	2			33	35
Résultat 2010	38 793	- 38 793			0
Résultat 2011			44 816		44 816
CAPITAUX PROPRES	208 071	- 19 393	44 816	703	232 791

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2011//ACTIF (EN MILLIERS D'EUROS)

	2010	2011
Immobilisations incorporelles	1 148	1 174
Immobilisations corporelles domaine propre	600	523
Immobilisations corporelles : • domaine concédé • amortissements	888 210	904 101
	- 527 411	- 543 289
Immobilisations financières	1 349	1 345
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	363 896	363 854
Stocks et en-cours	406	483
Clients et comptes rattachés	16 885	18 075
Autres créances et comptes de régularisation	13 740	16 388
Valeurs mobilières de placement et disponibilités	183 607	174 606
TOTAL ACTIF CIRCULANT	214 638	209 552
TOTAL ACTIF	578 534	573 406

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2011//PASSIF (EN MILLIERS D'EUROS)

	2010	2011
Capital	22 298	22 298
Réserves	111 550	130 983
Report à nouveau	0	
Résultat	38 793	44 816
Subventions d'investissement	35 430	34 694
CAPITAUX PROPRES	208 071	232 791
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	3 033	3 432
Emprunts et dettes financières	332 911	301 052
Fournisseurs et comptes rattachés	10 476	9 496
Autres dettes et comptes de régularisation	24 043	26 635
TOTAL DETTES	367 430	337 183
TOTAL PASSIF	578 534	573 406



Conception, réalisation et rédaction
Milou-Dufay

Illustrations
Alain Bouldouyre

Photos
**ATMB - Olivier Vaussenat - Thomas Bartel - Semaphore-
photo.com - © Julien Rousset / © DURIS Guillaume,
Fotolia.com - GEIE-TMB - DR. - Philippe Bauduin**

Impression
Uberti-Jourdan

Ce document a été imprimé avec des encres végétales sur du papier satiné FSC. Tous les déchets provenant du processus de production sont également recyclés.

